

LA DELEGATION

APF

L'APF est présente dans chaque département par l'intermédiaire de ses délégations départementales. La vie associative, fondement de notre mouvement, mobilise de nombreuses forces vives.

La délégation départementale est le lieu d'expression du mouvement associatif et du développement d'initiatives

- La mission des délégations est de réunir les conditions pour que la personne en situation de handicap moteur devienne actrice de son devenir.
- La délégation doit être ce lieu ressource, qui accompagne les personnes en situation de handicap moteur dans leurs responsabilités et dans leur participation sociale, afin d'améliorer la prise en compte, par la société, des personnes ayant des besoins spécifiques. Elle encourage chacun à risquer l'autonomie, à aller vers les autres, et à participer au devenir de la cité.
- La priorité demeure la qualité de l'accueil. Convivial, il s'adresse à tous et doit être différencié en fonction des publics spécifiques et en fonction des attentes.
- L'ouverture des délégations dans une logique de non discrimination et de participation sociale est également une priorité : en accompagnant les personnes dans les espaces ordinaires, en développant un réseau et en s'appuyant sur les solidarités existantes par des partenariats avec les associations du secteur handicap ou d'autres mouvements.

Mais une délégation c'est aussi :

- Un espace d'information et de communication vis-à-vis des adhérents mais aussi de l'extérieur sur le droit des personnes, leurs attentes, la qualité des réponses, sur les actions.
- Un relais des attentes sur l'évolution des besoins en organisant la représentation, la revendication, la création de services.

La délégation de l'Hérault est composée de :

- **Près de 600 adhérents**
- **200 bénévoles**
- **15 adhérents élus au Conseil Départemental**
- **Près de 40 adhérents qui représentent l'APF sur leur commune**
- **Plus de 50 adhérents assurent des missions de représentation**
- **10 000 donateurs**
- **9 permanents**

Avec 8 structures et services et près de 200 salariés, ce sont plus de 250 usagers et plus de 3 000 personnes en situation de handicap qui bénéficient des aides et des services mis en place par l'APF sur le département.

Depuis 2004, des adhérents élus constituent le **Conseil Départemental** de l'Hérault. Cette équipe pleine d'énergie et d'enthousiasme souhaite par ses actions améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et leur permettre d'accéder à une participation pleine et entière à la vie sociale, porter les revendications de l'association et ainsi faire changer le regard et les mentalités.

Adhérents de l'association, **les représentants de l'APF** mettent en oeuvre, suivent, font connaître et défendent les orientations et les stratégies politiques de l'association dans un souci de cohérence et de cohésion. Ils représentent les personnes en situation de handicap dans des communes du département, au sein de différentes associations et commissions pilotées par des tutelles et des administrations.

Des groupes initiatives sont impulsés par des personnes qui décident de se réunir pour engager ensemble des réflexions et/ou des actions spécifiques, au sein de l'association, sur des sujets qui les concernent (accessibilité, aide humaine, transport, scolarité...).

Les Groupes Relais de Béziers-Méditerranée et du Bassin de Thau mettent en oeuvre l'action de proximité : rencontres, représentations et revendication.

Diverses **opérations** (vente de brioches, accéder7exister...) et **animations** sont organisées tout le long de l'année.



Créer du lien, de la convivialité, des échanges, assurer une présence, soutenir, accompagner et défendre, dans une approche individualisée les personnes en situation de handicap moteur et leur famille dans leur projet de vie, dans leurs initiatives, leurs responsabilités, leurs revendications de participation sociale, tout cela dans une logique de réseau, avec l'appui de tous nos acteurs, tel est bien le fondement de nos missions associatives...

...nous sommes tous prêts à vous accueillir...